

Acte rendu exécutoire suite à transmission en Préfecture le 01/07/25 et affichage le 01/07/25
62-200069037-20250626-64951-DE-1-1



Service	Direction Urbanisme
Examiné en Commission	Développement territorial et transitions le 10/06/25
Examiné en Bureau	Le 17 juin 2025
Matière de l'acte	2.1.2

CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 26 JUIN 2025
DELIBERATION N°D172-25

URBANISME OPERATIONS D'AMENAGEMENT : PLUI DU PÔLE TERRITORIAL DE LONGUENESSE - COMMUNE DE TILQUES - RÉVISION ALLÉGÉE - PROJET DE LOGEMENTS POUR PERSONNES ÂGÉES

RAPPORTEUR : Monsieur BEDAGUE

VU

- Le code Général des Collectivités Territoriales et notamment son article L. 5216-5,
- Le code de l'Urbanisme et notamment ses articles L.153-34, R.153-20 et R.153-22 et ses articles L.151-1 à 48 ;
- Le SCOT du Pays de Saint-Omer approuvé le 26 juin 2019 ;
- Le PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse approuvé le 24 Juin 2019 ;

Par courrier en date du 1^{er} juillet 2022, la commune de Tilques a sollicité la CAPSO afin d'engager une procédure d'évolution du PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse pour permettre la réalisation d'un projet de construction de logements pour personnes âgées sur la commune au niveau de la parcelle AC323.

Cette demande de modification a en effet pour but de permettre la réalisation d'un projet d'intérêt général sur la commune, qui consiste en la construction de 5 logements pour personnes âgées « de type béguinage ».

Ces logements permettront de répondre à une forte demande de logements pour les personnes âgées sur la commune, ceux déjà existants étant déjà tous occupés.

Le projet est situé en plein cœur de la commune, à proximité des principaux équipements communaux. Il s'agira d'une opération de renouvellement urbain sur une parcelle aujourd'hui occupée par une habitation en ruine. Le projet n'engendrera donc pas de consommation d'espaces agricoles ou naturels supplémentaire et n'aura donc pas d'impact sur le compte foncier du PLUi-D CAPSO en cours d'élaboration.

La parcelle AC323 est classée en zone agricole A au PLUi du Pôle Territorial de Longuenesse, ce qui ne permet pas la construction de ces logements.

Il convient donc de modifier le zonage de ces parcelles pour le rendre compatible avec le projet de construction de logements pour personnes âgées.

Conformément à l'article L.153-31 du Code de l'Urbanisme, la réduction d'une zone agricole est possible via la mise en place d'une procédure de révision allégée du document d'urbanisme.

Le conseil communautaire, à l'unanimité, décide de :

- prescrire la révision allégée du PLUI du Pôle Territorial de Longuenesse,
- mettre en œuvre la concertation selon les modalités suivantes :
 - Publication dans la presse d'un avis mentionnant le dépôt d'un dossier de concertation à la CAPSO et en mairie de Tilques,
 - Tenue d'un registre à la CAPSO et en mairie de Tilques afin de recueillir les observations éventuelles,
 - Le bilan de la concertation sera tiré lors de l'arrêt de la révision allégée du PLUi,
 - Des modalités complémentaires pourront éventuellement venir renforcer la concertation.

La présente délibération sera notifiée, conformément à l'article L.153-11 du Code de l'Urbanisme :

- A M. le Préfet du Pas-de-Calais,
- Aux Présidents du Conseil Régional et du Conseil Départemental,
- Aux Présidents de la Chambre de Commerce et d'Industrie, de la Chambre d'Agriculture et de la Chambre des Métiers,
- Au Président du Pôle Métropolitain, compétent en matière de Schéma de Cohérence Territoriale,
- Au Président de l'Organisme de gestion du Parc Naturel Régional.

Conformément à l'article R.123-21 du code de l'Urbanisme, la présente délibération fera l'objet d'un affichage à la CAPSO et en mairie de Tilques durant un délai d'un mois et d'une mention en caractères apparents dans un journal diffusé dans le Département.

LE PRESIDENT



Laurent DENIS

COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION DU PAYS DE SAINT-OMER

L'an deux mille vingt-cinq, le 26 juin à 18H00, le Conseil de la Communauté s'est réuni à à l'Hôtel Communautaire - Salle Raymond Sénellart, sous la présidence de son Président, Monsieur Laurent DENIS, à la suite des convocations adressées par voie dématérialisée le 19 juin 2025, convocations accompagnées de l'ordre du jour et des projets de délibération. La convocation et l'ordre du jour ont également fait l'objet d'une publicité au tableau d'affichage de l'hôtel communautaire et sur le site internet de la CAPSO.

CONSEILLERS TITULAIRES PRESENTS :

Monsieur DENIS Laurent, **Président**

Monsieur DISSAUX Jean-Claude, Monsieur MEQUIGNON Alain, Monsieur LEFAIT Jean-Paul, Monsieur COUPEZ Christian, Monsieur HUMETZ Bruno, Monsieur BEDAGUE Patrick, Monsieur ROUSSEL Benoît, Monsieur TILLIER Patrick, Monsieur EVRARD Pierre, Madame CANARD Céline-Marie, Monsieur DUPONT Hervé, Madame MERCHIER Brigitte, Monsieur RYS Didier, Monsieur SABLON Frédéric, **Vice-Présidents**

Monsieur MARQUANT Francis, Madame VASSEUR Françoise, Monsieur MASSEZ Alain, Monsieur TELLIER Alain, Madame DUMETZ Jacqueline, Monsieur DEMAIRE Jean-Luc, Madame VANDESTEENE Christine, Monsieur AGEORGES Benoît, Madame BAUDEQUIN Odile, Monsieur BERNARD Sébastien, Monsieur BOULET Michel, Monsieur BRAME Jean-Marie, Madame BRIOIS Véronique, Monsieur BRUNET Olivier, Monsieur CAINNE Louis, Monsieur CAPITAINE David, Monsieur CAZIN Etienne, Monsieur CORNETTE Christophe, Monsieur CRUNELLE Christian, Monsieur DEBLOCK Alain, Monsieur DELFORGE Pascal, Monsieur DEWAMIN Didier, Monsieur DOYER Francis, Madame DUCHATEL Valérie, Monsieur EVRARD Jean-Luc, Monsieur FINDINIER Jean-Marc, Monsieur FOULON Eric, Monsieur FOULON Franck, Monsieur HOCHART Philippe, Monsieur LAGACHE Eric, Madame LAMOTTE-COTTE Marie-Agnès, Madame LEMAIRE Isabelle, Madame LEVRAY Chantal, Monsieur MARTINOT Michel, Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Monsieur PRUVOST Bertrand, Madame SEILLIER Christine, Monsieur TERNINCK Christian, Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Madame VOLLE Muriel, Monsieur WIGNERON Auxence, Monsieur WOJTKOWIAK David, Monsieur CASTELAIN Jean-Christophe, **Conseillers Titulaires**

CONSEILLERS TITULAIRES AYANT DONNE POUVOIR OU REMPLACES PAR UN SUPPLEANT :

Monsieur BERTELOOT Hervé, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur VASSEUR Jean-Paul, Conseiller communautaire, Madame BERTHELEMY Caroline, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame VANDESTEENE Christine, Conseillère déléguée, Madame BRIOT-DEFONTAINE Virginie, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Madame LAMOTTE-COTTE Marie-Agnès, Conseillère communautaire, Madame CATTY Christine, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur DISSAUX Jean-Claude, Vice-président, Monsieur CHEVALIER Alain, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur MASSEZ Alain, Conseiller délégué, Monsieur DECOSTER François, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur SABLON Frédéric, Vice-président, Madame DEWINTRE-BILLIAU Huguette, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur COUPEZ Christian, Vice-président, Monsieur DUPONT Jean-Claude, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur DUPONT Hervé, Vice-président, Monsieur MOLIN Christophe, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur HUMETZ Bruno, Vice-président, Monsieur MOUND Stephen, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Madame POUCHAIN-FAVIER Marie-Paule, Conseillère communautaire, Monsieur OBOEUF Gérard, Conseiller communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BOULET Michel, Conseiller communautaire, Madame REANT Corinne, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur BERNARD Sébastien, Conseiller communautaire, Madame VERRELLE Patricia, Conseillère communautaire qui a donné pouvoir à Monsieur EVRARD Pierre, Vice-président
M. ALLOUCHERY René, Conseiller communautaire a été remplacé par M. DEHURTEVENT Benoit, Conseiller communautaire, Mme BOIDIN Véronique, Conseillère communautaire a été remplacé par M. HENNERON François, Conseiller communautaire, M. DEBOVE Gilles, Conseiller communautaire a été remplacé par Mme DUCROCQ Sabine, Conseillère communautaire, Mme FENES Laurence, Conseillère communautaire a été remplacé par M. MAËS Dominique, Conseiller communautaire, M. MOREL Damien, Conseiller communautaire a été remplacé par M. FLAJOLET Francis, Conseiller communautaire

CONSEILLERS TITULAIRES EXCUSES :

M. BOUHIN Jean-Michel, Mme WAROT Sophie, M. DANVIN Pascal, Mme DUWICQUET Delphine, Mme COURBOT Christine, M. DUBELLOU Samuel, M. DUPONT Franck, Mme FAYEULLE Hélène,

Mme JASKOWIAK H  l  ne, M. LAMIRAND Jean-Pierre, Mme LAPACZ C  line, M. LOUCHET Daniel,
Mme NIVERT Florence, M. ROLIN Jo  l, Mme SAUDEMONT Caroline, M. TRUANT Jonathan, M.
WALLART Johnny, Mme WOZNY Florence.

Nombre de d  l  gu  s en exercice : 94
Nombre de pr  sents ou repr  sent  s : 76
Nombre de votes « pour » : 76
Nombre de votes « contre » : 0
Nombre d'abstentions : 0
Nombre de votes non prononc  s : 0